



Le Pouvoir judiciaire est le troisième pouvoir de l'Etat. Séparé des pouvoirs législatif et exécutif, il remplit sa mission en toute indépendance et dispose de sa propre administration. Il réunit l'ensemble des autorités judiciaires du canton et comprend 155 magistrates et magistrats titulaires, près de 750 membres du personnel administratif et scientifique, ainsi que quelque 600 magistrates et magistrats non-titulaires.

En raison du départ à la retraite de la titulaire, le Pouvoir judiciaire cherche une ou un:

Directrice ou directeur des affaires juridiques à 100%

Pour plus d'informations et postulation: [Directrice ou directeur des affaires juridiques à 100% | ge.ch](#)

A la suite d'une promotion interne de la titulaire actuelle, le Pouvoir judiciaire cherche une ou un:

Responsable de chancellerie à 100%

Entrée en fonction pour les deux postes: à convenir

Pour plus d'informations et postulation: [Responsable de chancellerie à 100% | ge.ch](#)